

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 21 (1919)

Heft: 2

Artikel: Notes d'archéologie suisse. IV, Décoration murale de Corsier ; V, YIEIA

Autor: Deonna, W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-159797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes d'archéologie suisse.

Par W. Deonna.

IV.

Décoration murale de Corsier.

En publiant récemment une statuette de nègre, trouvée à Corsier et datant de l'époque romaine, nous avons énuméré les divers objets de même date qui ont été découverts dans cette localité du canton de Genève, et, parmi eux, quelques fragments d'une *frise en stuc peint*¹⁾, qui ornait une villa des I—II siècle de notre ère.

Dans un récent article du „Korrespondenzblatt der Römisch-Germanischen Kommission des Kais. Archäologischen Instituts“²⁾, M. Pagenstecher dresse une liste des débris trouvés en Suisse, et conservés dans les Musées de notre pays, qui faisaient partie de la décoration murale peinte d'édifices romains, et réunit ainsi les éléments d'une étude ultérieure sur cette ornementation provinciale, que M. Blanchet a négligée dans son „Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine“³⁾.

Il mentionne entre autres ces fragments de Corsier, dont nous croyons utile, pour faciliter les travaux futurs, de donner ici des reproductions et la description:

C. 1632. Long.: 0,12; haut.: 0,10. Palmette en relief s'enlevant en blanc sur un fond rouge. (Fig. 1.)

C. 1633. Long.: 0,21; haut.: 0,06. Palmettes en relief s'enlevant en blanc sur le fond bleu clair. Extérieurement à l'ovale qui circonscrit les palmettes, le fond est rouge. (Fig. 2.)

C. 1634. Long.: 0,26; haut.: 0,06. L'ornementation se compose d'empreintes laissées dans le stuc, alors qu'il était encore frais, par des coquillages du genre „pecten“, dites peignes, coquilles de Saint-Jacques, placées les unes à côté des autres, et se détachant sur un fond bleu. Au-dessous de ce motif, une bordure en petits creux rectangulaires, grossièrement faite, comprend deux rangs dont l'un, attenant à la zone des coquilles, est peint en bleu, l'autre en rouge. (Fig. 3.)

Ce dernier décor, si curieux qu'il soit, n'est cependant pas unique, et l'on en connaît d'autres exemples dans l'ornementation murale gallo-romaine⁴⁾.

¹⁾ *Indicateur*, 1918, p. 2, n° 1; Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bulletin de l'Institut national genevois, XLII, 1917, p. 226.

²⁾ 1918, n° 2, p. 33—9.

³⁾ 1913. Cf. l'analyse de cet ouvrage par M. Pagenstecher, Berlin. *Phil. Wochenschrift*, 1918, p. 150 sq.; signalons encore les fragments gallo-romains: S. Reinach, *Catalogue illustré du Musée des antiquités nationales à St-Germain*, I, 1917, p. 216; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, 1913, p. 194.

⁴⁾ Blanchet, *op. l.*, pl. III, 1, p. 48 sq.; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, 1917, I, p. 693, note 7; Lœschke, *Röm.-germ. Korresp.*, 1914, p. 82 sq.; S. Reinach, *op. l.*, p. 247—8.

On sait du reste le grand emploi des coquillages, depuis les temps les plus anciens, comme talisman, comme symbole funéraire, ou comme simple décor ¹⁾. L'art romain a utilisé, pour le décor architectural, les coquilles elles-mêmes,



Fig. 1. Stucs de Corsier.

qu'il incrustait volontiers dans les parois des laraires et des fontaines, ou comme ici, leurs empreintes, ou encore, surtout dans les laraires et les reliefs funéraires, leur traduction en matière plastique ²⁾. Le modelleur chargé d'agrémenter la demeure de Corsier ne s'est donc pas mis en frais de nouvelles inventions.

Rappelons que des coquilles symboliques ont été trouvées à plusieurs reprises dans des tombes genevoises, depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque barbare ³⁾.

Ces fragments ne sont pas les seuls indices que nous ayons conservés d'une ornementation stucquée dans la Genève romaine. Lors de travaux entrepris en 1853 près du Chemin de Malagnou, dans le quartier des Tranchées, on a mis au jour les fondations d'une construction rectangulaire, munie d'un escalier



Fig. 2—3. Stucs de Corsier.

conduisant à une cave où se trouvaient encore des amphores et divers objets. Le mur était recouvert de stuc, peint en rouge dans la partie inférieure et en

¹⁾ Deonna, *Les croyances*, p. 224 sq.; id., *Aphrodite à la coquille*, Rev. arch., 1917, II, p. 392 sq. On trouvera dans ces articles de nombreux exemples relatifs à ces divers emplois.

²⁾ *ibid.*, ex.

³⁾ Deonna, *Les croyances*, p. 225—6 ex.

diverses couleurs dans la partie supérieure ¹⁾. Non loin de là, dans le même quartier, en face du Square, on a signalé en 1855 un remblai formé de briques romaines et de fragments de stucs, sur lesquels nous n'avons pas de renseignements circonstanciés ²⁾.

Assurément, les revêtements en stuc peint devaient être communs dans les édifices de notre ville romaine, tout autant que dans ceux de l'Italie et de la Gaule, mais les fouilles anciennes ont trop souvent négligé d'en conserver le souvenir.

V.

ΥΓΙΕΙΑ.

Ludovic Demoulin de Rochefort, dont M. Burckhardt vient d'étudier la collection de médailles conservée au Musée de Bâle, écrit en 1575 à Theodor Zwinger: il a envoyé à Bâle 10 caisses scellées de son sceau antique, qu'orne un pentagramme et le mot ΥΓΙΕΙΑ.

M. Burckhardt rappelle que Zwinger et des personnages de son entourage ont volontiers employé ces deux éléments, tels qu'ils se trouvaient sur le cachet de Rochefort, et sans doute à l'imitation de celui-ci.

Or le Musée de Bâle possède un petit sceau en albâtre qui répond exactement à cette description ³⁾. Ne serait-ce pas celui dont se servait Rochefort, et qui, après sa mort survenue en 1582 à Bâle, resta sans doute dans cette ville?

L'hypothèse est ingénieuse et plausible. Mais M. Burckhardt est-il autorisé, en se fondant sur la forme du Ε lunaire de l'inscription, et sur la couronne végétale entourant le cachet circulaire, à dater ce petit monument du 16^e siècle, et à le croire exécuté en Italie? L'Ε lunaire est fréquent dans les textes épigraphiques antiques de basse époque, précisément dans ceux où paraît le mot ΥΓΙΕΙΑ et que nous signalerons plus loin, de même que sur les timbres à marquer les pains chrétiens. Quant à la couronne, c'est un motif banal de l'art gréco-romain et du christianisme primitif, sur lequel il est inutile d'insister.

Rochefort qualifie lui-même son cachet d'antique: „mio segno antico“ ⁴⁾. S'exprimerait-il ainsi s'il l'avait fait exécuter spécialement pour lui, ou s'il avait acheté quelque œuvre contemporaine? Exécuté au 16^e siècle, ce sceau serait-il d'aspect aussi grossier? ne serait-il pas plutôt en une matière plus précieuse, d'un travail plus délicat, et couvert de motifs de l'époque?

Au contraire, à le voir, on songe immédiatement à ces disques, munis ou non d'une poignée, ornés d'éléments divers, qui, dans l'antiquité païenne et

¹⁾ Fazy, *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, XI, 1859, p. 526—7.

²⁾ *ibid.*, p. 528.

³⁾ Burckhardt, *Mutmassliche Herkunft eines Stempels mit Pentagramm und der Inschrift ΥΓΙΕΙΑ im Historischen Museum zu Basel*, Indicateur, 1918, p. 49 sq.

⁴⁾ *ibid.*, p. 53, note 44.

dans les premiers siècles du christianisme, servaient à marquer les gâteaux sacrés, les pains bénits.

Le petit monument a été donné en 1869 au Musée par le pâtissier bâlois Jacob Christoph Meyer, sans indication d'origine. Il est possible, en admettant l'hypothèse de M. Burckhardt, que le sceau de Rochefort soit parvenu après des vicissitudes inconnues entre les mains de celui-ci. Mais n'est-il pas curieux qu'il ait échoué précisément chez un pâtissier, et qu'il ait ainsi retrouvé pour quelque temps le milieu d'où il était sorti il y a bien des siècles, et peut-être même sa destination primitive ?

* * *

Bernouilli ne se méprenait pas sur son ancienneté ¹⁾. Si c'est là le vrai sceau de Rochefort, *celui-ci n'a fait qu'utiliser un monument antique*, comme il l'avoue lui-même.

C'est ce que nous voulons prouver par l'examen archéologique de ce disque et de son inscription.

L'usage de marquer les pains antiques ²⁾ est bien connu. Ils reçoivent, soit le nom du boulanger ³⁾, soit l'empreinte d'un cachet orné. C'est ainsi qu'un pain rond de Pompéi conserve en son milieu l'impression d'un moule circulaire: deux barres en croix, avec des arcs de cercle dans les cantons, et des points tout autour ⁴⁾.

Le plus souvent cependant, ce sont les gâteaux usités dans les cérémonies ⁵⁾, fêtes publiques, rites du culte ⁶⁾, qui sont ainsi estampillés. Pour ne pas multiplier les exemples, rappelons les 400 moules découverts par M. Pasqui à Ostie: ils servaient à confectionner les gâteaux distribués au peuple à l'occasion des jeux qui suivaient l'„epulum Jovis“ ou à l'occasion d'autres repas publics ⁷⁾. Rappelons aussi le décret de Canope, relatif au culte de Bérénice, fille d'Evergète, suivant lequel les femmes des prêtres de la nouvelle déesse recevront des pains marqués d'un caractère particulier ⁸⁾.

¹⁾ *ibid.*, p. 53, note 45.

²⁾ Sur le pain grec, *Eranos Vindobonensis*, p. 12; sur les noms du pain, Bauer, *Gebäckbezeichnungen in gallo-romanischen*, Darmstadt, 1913; sur des pains antiques façonnés en figures, Blümner, *Technologie*, I, p. 85; Höfler, *Gebildbrote aus gallo-römischer Zeit*, Arch. f. Anthrop., 1912, n° 4; *Dict. des ant.*, s. v. Forma, p. 1246, etc.

³⁾ Jahn, *Über Darstellungen des Handwerkes*, p. 276—7.

⁴⁾ Musée de Naples, n° 110126.

⁵⁾ Sur les gâteaux sacrés, *Dict. des ant.*, s. v. Libum.

⁶⁾ Sur le rôle religieux du pain, cf. Zaborowski, *Le blé en Asie et en Europe et le culte du pain*, Rev. Ecole d'Anthr. XVI, 1906, n° 10; cf. *L'Anthropol.*, 1907, IX, p. 250 sq.; Clermont-Ganneau, *L'abstinence du pain dans les rites syrien, païen et chrétien*, Recueil d'arch. orientale, 1897, n° 45; A. Reinach, *Le pain d'Alesia*, Pro Alesia, 1907, p. 209 sq.; id., *Rev. celtique*, 1907; id., *Noé Sangariou*, 1913, p. 84, note 4; Morillet, *A propos du pain d'Alesia*, Pro Alesia, 1908, p. 330 sq.; id., *Bull. hist. du diocèse de Dijon*.

⁷⁾ Cf. plus loin.

⁸⁾ Perdrizet, *Rev. des ét. grecques*, 1914, 9. 269.

Quelques-uns de ces cachets à gâteaux sont parvenus jusqu'à nous ¹⁾; ils attestent cet usage depuis l'archaïsme jusqu'en plein christianisme, où les moules à „eulogies“, à pains bénits, en sont les continuateurs directs. Leur forme est circulaire; l'une des surfaces est ornée de motifs divers, en creux ou en relief; l'autre est munie ou non d'une poignée, qui peut être ornementée ²⁾, mais qui n'est le plus souvent qu'un simple anneau, une tige percée ou non d'un trou de suspension ³⁾. La matière est généralement la terre cuite, parfois aussi la pierre et le métal. Les dimensions ne sont jamais considérables, et varient de 0,05 à 0,15 de diamètre. En un mot, c'est tout à fait l'aspect du dit cachet de Rochefort.

Il ne faut pas les confondre, comme on l'a fait ⁴⁾, avec de petits disques en terre cuite, couverts de sujets eux aussi, mais dont la petite poignée est latérale, et qui sont en réalité des miroirs magiques ⁵⁾.

* * *

Voici l'énumération de quelques-uns de ces timbres à gâteaux:

A. Antiquité classique.

Prov.: EGYPTE. Pagenstecher, *Die griechisch-ägyptische Sammlung Ernst von Sieglin*, pl. XLIX—LII; Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, pl. LXVII; *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 270, note 4.

DEFENNEH. En calcaire. Rosace. Époque archaïque. Petrie, *Tanis*, II, pl. 40, n° 14.

NAUCRATIS. Rosace. Époque romaine. Petrie, *Naukratis*, I, pl. 29, p. 45.

Prov.: ASIE MINEURE. Fröhner, *Collection Gréau*, p. 75, pl. 91, 5; p. 78, pl. 93, 7—9.

SMYRNE. Paris, Louvre, salle M de la céramique. Terre cuite. Moule circulaire à poignée. Figure féminine, tenant des deux mains un oiseau au-dessus d'un autel. A droite, une amphore sur un support; au-dessus, un disque. Tout autour du moule, perles et pirouettes.

PRIÈNE. Zahn, *Priene*, p. 465 sq. n° 236—42, p. 467, fig. 574. Basse époque hellénistique.

TROIE. Musée de Berlin. Bustes de Sérapis et d'Isis. Époque antonine.

Schliemann, *Ilios*, p. 689, n° 1458; id., trad. Egger, 1885, p. 808, n° 1594; Schmidt, *Schliemanns Sammlung trojanischer Altertümer*, p. 312, n° 9579; M. Bieber, *75^e Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1915, p. 27, pl. III, b.

Prov.: AFRIQUE: CARTHAGE. Musée Lavignerie, I, pl. XX, 6, p. 131.

Société nat. des antiquaires de France, LVI, 1895, p. 341, fig. 57.

Prov.: SICILE: SYRACUSE: Pierre calcaire, rosace en creux d'un côté, en relief de l'autre. *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 493—4, fig.

¹⁾ Cf. *Priene*, p. 465 sq., Kuchenstempel; Perdrizet, *op. l.*, p. 270, référ.

²⁾ Ex. *Priene*, p. 466, n° 241.

³⁾ Cf. les figures, Forrer, *Die frühchristlichen Altertümer aus dem Gräberfelde von Achmim-Panopolis*, pl. I, 4a, 4b, 7a, XI, 8a.

⁴⁾ *Priene*, p. 468, note XXX.

⁵⁾ Cumont, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1916, 27. juillet; *Rev. arch.*, 1916, II, p. 171; 1917, I, p. 87 sq. Disques ou miroirs magiques de Tarente; *Rev. des ét. anciennes*, 1918, p. 102.

MOTYE. Collection universitaire, Heidelberg, *Priene*, p. 467.

Prov.: GRANDE GRÈCE: TARENTE: *Gaz. archéol.*, 1881—2, p. 95; *Journal of hellenic Studies*, VII, 1887, p. 44; Perdrizet, *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 270, note 3; *Priene*, p. 467.

Au Musée de Tarente, 2 ex. du 6^e siècle av. J. C., *Priène*, l. c.

A Berlin, *ibid.*; *Arch. Anzeiger*, 1887, p. 201—2, n^o 4—5.

Au Louvre, *Gaz. arch.*, 1881—2, p. 95; Heuzey, *ibid.*, remarque 1; Heydmann, *ibid.*, 1883, p. 71.

Prov.: SARDAIGNE: Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 672, fig. 480—1; *Priene*, p. 468.

Prov.: ITALIE, OSTIE. Environ 400 moules à gâteaux, du 3^e siècle après J. C. Pasqui, *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 357 sq.; *Amer. Journal of arch.*, 1907, p. 98; Bieber, *Kuchenform mit Tragödienszene*, 75^e Winckelmannsprogramm, Berlin, 1915, p. 3 sq., pl. I sq., p. 24 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 370; 1917, p. 356; Drexel, *Crustulum et mulsum*, Röm.-Germanisch. Korrespondenzblatt, IX, 2, 1916, mars-avril.

Prov.: GRÈCE PROPRE.

ATHÈNES, Au Musée de Berlin. Temple, torche, pavot, chien, coupe à omphalos. Bieber, *op. l.*, p. 26, pl. III a.

ATHÈNES, Musée d'Athènes. Cocher sur un bige.

Prov.: GRÈCE INSULAIRE: DELOS, au musée de Délos.

N^o 7077. Au N. du théâtre. Disque de terre cuite, sans poignée. Diam. 0,13. Double rosace à six branches. Cercle de perles et de pirouettes. On voit des rosaces analogues sur les moules de Priène (n^o 242), Syracuse, Carthage, Naucratis, Defenneh.

N^o 6803. Disque en pierre calcaire, sans poignée. Diam. 0,062. Rosace.

N^o 5288. Disque en terre cuite, avec poignée. Diam. 0,07. Agora des Compétaliastes. Motifs indéterminés.

N^o 5706. Portique de Philippe. Disque en terre cuite, avec poignée. Diam. 0,09. Deux Eros debout, nus, s'embrassant. Sur le bord du disque, une torsade.

La face extérieure du moule porte l'incisé le nom **ΣΑΡΑΠΙΟΣ**, sans doute le nom du dieu Sérapis auquel étaient consacrés les gâteaux marqués de cette estampille.

Le motif des Eros qui s'embrassent apparaît sur un moule de la collection Gréau (II, pl. 93). Des Eros qui se penchent l'un vers l'autre et tiennent un motif central, fleuron, caducée, masque barbu, ornent souvent des lampes antiques (*Les lampes antiques trouvées à Délos*, Bulletin de Correspondance hellénique, 1908, p. 148, fig. II, référ.). Eros endormi, sur un moule à pâtisserie de Priene, *Priene*, p. 466, n^o 239.

Prov.: FRANCE, LA GUERCHE. Moules gallo-romains, dont l'authenticité est contestée. *Rev. des ét. anciennes*, 1911, p. 337—8, 465; 1913, p. 76; 1915, p. 158—9, note 1.

Prov.: AUTRICHE. 4^e s. après J. C.; divinités diverses. Kubitschek, *Jahrbuch f. Altertumskunde*, V, 1911, p. 169, 153, fig. 47; Schmid, *ibid.*, VII, 1913, p. 180 sq., fig. 82—90; Bieber, *op. l.*, p. 28—9.

HONGRIE, STEIN AM ANGER. Musée de Pest. 1) Empereur casqué et armé, accompagné de la Victoire et de la ville de Rome. — 2) Buste tourelé de femme, entouré de trophées. Fin du 4^e ou commencement du 5^e siècle après J. C.

Bull. Soc. nat. antiquaires de France 1867, p. 148—9.

B. Timbres chrétiens.

Ces cachets, qui servaient à marquer les pains bénits pour les usages liturgiques, les ampoules sacrées, ont été trouvés en divers points du monde

chrétien¹⁾. Mentionnons les exemplaires suivants que possède le Musée de Genève:

Prov.: ARLÈS (Vaucluse). C. 1279. Disque en terre cuite, muni d'une poignée percée. Diam.: 0,06. Croix de Malte, dans une circonférence irrégulière, palmes, zigzags, etc. (fig. 4). Forrer, *Die frühchristlichen Altertümer aus dem Gräberfelde von Achmim Panopolis*, pl. XI, 8.

Prov.: ATHÈNES, acquis dans le commerce. Disque en terre cuite, avec poignée. Diam. 0,07, Croix centrale, ou arbre stylisé, croix, colombes, points, etc. Inscription dans les cantons de la croix (illisible)²⁾ (fig. 5).



Fig. 4. Moule d'Arles. — Musée de Genève. Original et moulage.

Prov.: Nécropole d'ACHMIM-PANOPOLIS (Égypte). Genève, Musée d'Art et d'Histoire. Époque copte³⁾. Terre cuite, sauf les n° 7 et 8, en pierre.

¹⁾ Sur les eulogies et les ampoules, cf. Leclercq, in Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. ampoules, p. 1722 sq.; Martigny, *Dict. des ant. chrétiennes*, s. v. eulogies; Kraus, *Real-Encyclopaedia*, s. v. Eulogien; Forrer, *Reallexikon*, s. v. Ampullen, Menas; id., *Die frühchristlichen Altertümer von Achmim-Panopolis*, pl. I, IX, p. 11. Moule à eulogie de St-Constantin, Xanthoudidis, *Journal d'arch. numismatique*, 1903, p. 138—9.

Olympie: Furtwaengler, *Olympia*, IV, p. 212, n° 1366a.

Delphes: Moule à eulogies de Saint André, Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 196; id., *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 267, note 3.

Délos: Moule à eulogies de St-Jean (? la lecture de l'inscription n'est pas certaine). *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1905, p. 256, fig. 5.

Égypte: Strzygowski, *Koptische Kunst* (Catal. général des ant. égyptiennes du Musée du Caire), p. 139 sq., 230 sq.; Forrer, *Die frühchristlichen Altertümer von Achmim-Panopolis*, pl. II, III, IX, XI; sur ces moules, cf. encore Strzygowski, *op. l.*, p. 230, références; Holtzinger, *Kunst-historische Studien*, p. 52 sq.; Priene, p. 468; *Bull. Soc. nation. des Antiquaires de France*, 1893, p. 131, 142; 1897, p. 313; *Mémoires*, 1899, p. 295.

²⁾ Cf. même disposition de l'inscription sur un moule de Délos.

³⁾ Sur ces fouilles, Forrer, *Reallexikon der prähistorischen klassischen und frühchristlichen Altertümer*, p. 7, sv. Achmim, p. 12, référ. — Moules, id., *Die frühchristlichen Altertümer von Achmim-Panopolis*, p. 14, pl. I, II, III, IX, XI; id. *Reallexikon*, s. v. Weibrotstempel,

1. D. 908. Diam. 0,065. Oiseau (colombe?) dans un carré. Forrer, *op. l.*, pl. I, 7. (Fig. 6, n° 1.)



Fig. 5. Moule d'Athènes. — Musée de Genève.

2. D. 909. Diam. 0,075. Rosace à neuf pointes. Forrer, *op. l.*, pl. I, 6. (Fig. 6, n° 2.)



Fig. 6. Moules d'Achmim-Panopolis. — Musée de Genève.

p. 898. — Ampoules à eulogies d'Achmim, cf. les trav. précédents de M. Forrer (ex. *Reallexikon*, s. v. Ampullen, p. 29, fig. 23; s. v. Menas, p. 480, fig. 391).

3. D. 910. Diam. 0,075. Rosace. (Fig. 7, n° 3.)
4. D. 911. Diam. 0,075. Poisson, Forrer, *op. l.*, pl. I, 4. (Fig. 6, n° 4.)
5. D. 912. Diam. 0,07. Colombe. Forrer, *op. l.*, pl. I, 5.
6. D. 913. Diam. 0,065. Etoile à six branches, formée de deux triangles équilatéraux, soit hexagramme. Forrer, *op. l.*, pl. IX, 3. (Fig. 7, n° 6.)
7. D. 914. Diam. 0,05. Croix incisée. Dans les cantons, deux croix, et les lettres A et B. (Fig. 6, n° 7.)
8. D. 915. Diam. 0,07. Rosace à sept branches; au centre, feuille de vigne ou de palmier. (Fig. 7, n° 8.)

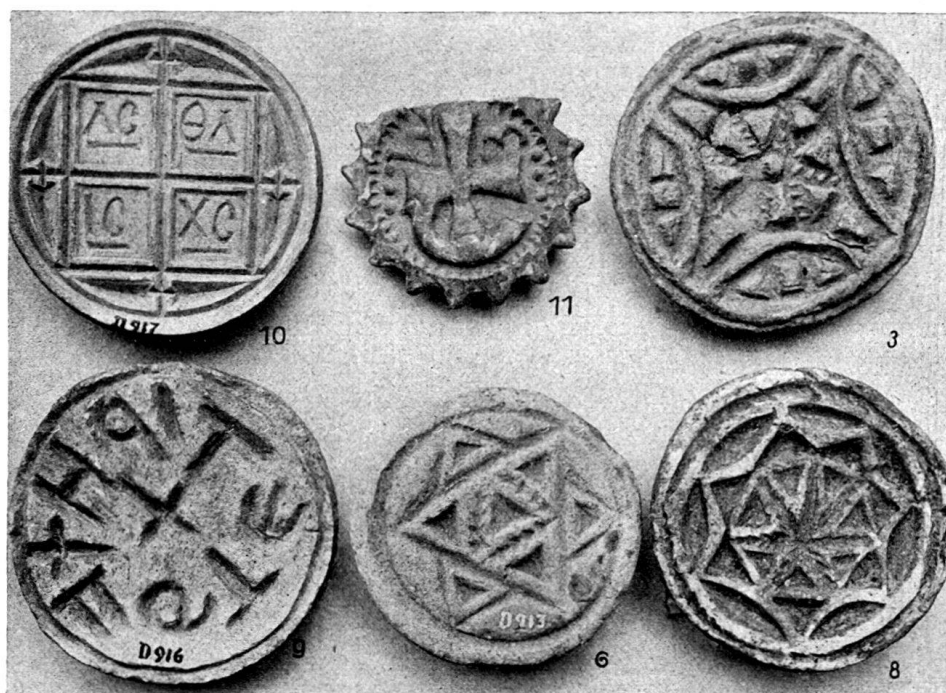


Fig. 7. Moules d'Achmim-Panopolis. — Musée de Genève.

9. D. 916. Diam. 0,075. Au centre, croix; autour, l'inscription: $\Pi\epsilon\tau\epsilon\tau\iota\rho\eta$ +. Forrer, *op. l.*, pl. IX, 5. (Fig. 7, n° 9.)
10. D. 917. Diam. 0,075. Carré inscrit dans un cercle, et partagé en quatre cantons, dans lesquels les lettres $\overline{\text{IC}} \overline{\text{XC}} \overline{\text{ΘΥ}} \overline{\text{ΥC}}$ (*Ιησους Χριστος Θεου υιος*). Forrer, *op. l.*, pl. IX, 6. (Fig. 7, n° 10.)
11. D. 1060. Diam. 0,06. Le pourtour du moule est dentelé. Chrisme, accosté des lettre A et ω, et de trois points de chaque côté. (Fig. 7, n° 11.)

* * *

On sait qu'on a continué dans les temps modernes à marquer les pains et les gâteaux façonnés à l'occasion de quelque solennité religieuse ou civile ¹⁾; de l'antiquité jusqu'à nos jours, la filiation s'est maintenue.

¹⁾ Guelliot, *Les pâtisseries populaires, note d'ethnographie champenoise*, Reims, 1914; Priene, p. 466—7; Max-Verly, *Etude sur les anciens moules à gâteaux*, Rev. de Champagne 1893; *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1901, p. 240; *Almanach Matot*, 1891, *Les anciens moules à pâtisserie*; *Le Pâtissier français* 1657, etc.

Rappelons encore que les „pintaderas“, ces cachets en terre cuite qui servent aux primitifs à imprimer sur leur peau des dessins et des couleurs, ont souvent la même forme que nos cachets à gâteaux ¹⁾.

Ce qui précède nous autorise à prétendre que le cachet dont se servait Rochefort est un ancien moule pour gâteaux liturgiques.

L'examen de l'inscription confirme cette hypothèse. Que signifie le mot ΥΓΙΕΙΑ ? sur quel genre de monuments le lit-on ? Les recherches de M. Perdrizet nous dispensent de longs commentaires, et nous nous bornons à en indiquer la substance ²⁾.

Dans un des mimes d'Hérodas, deux amies se sont rendues au temple d'Asklépios pour apporter leurs offrandes au dieu, un coq, un tableau votif. L'une d'elles donne ses ordres à la servante qui les accompagne : „Découpe un pilon pour Monsieur le Sacristain, nous mangerons le reste chez nous. Et n'oublie pas de rapporter de l'*hygieia* „Didyme, commentant ce mot rare, explique que l'*hygieia* est faite avec de la farine pétrie d'huile d'olive et de vin, et que le mot se dit aussi par extension d'autres objets rapportés du sacrifice. Athénée dit : „On appelle *hygieia* le gâteau qui est distribué dans les sacrifices.“ C'était donc, comme l'ont encore montré Weil et Willems, un pain béni, que l'on mangeait pendant le sacrifice, ou que l'on rapportait à la maison, et qui, son nom l'indique, avait une vertu religieuse, préservatrice.

* * *

On imprimait sur l'*hygieia*, comme sur tout autre gâteau sacré, une estampe religieuse, variant suivant les sanctuaires et les circonstances. Elle pouvait être la formule elle-même, dont le gâteau tirait son nom, soit le mot *hygieia*. Le Cabinet des Médailles possède deux timbres en bronze, l'un en forme de croix grecque, l'autre en forme de semelle, portant en relief les mots ΖΩΗ, ΥΓΙΑ. Un troisième exemplaire, aussi découpé en croix grecque, avec les mêmes mots, est conservé au British Museum. M. Perdrizet suppose avec grande vraisemblance que ces cachets, qui datent de l'époque chrétienne, servaient à marquer les pains bénits, l'*hygieia* traditionnelle ³⁾.

Ce vœu d'*hygieia*, de bonne santé — auquel les chrétiens qui l'avaient reçu du culte païen donnaient parfois, le plus souvent même, une signification mystique, la santé de l'âme délivrée de la maladie du péché —, n'apparaît pas seulement sur les timbres pour gâteaux sacrés. On le voit encore sur d'autres monuments chrétiens, pierres gravées, bagues de métal, façades de tombes et de maisons, et souvent joint à d'autres souhaits de prospérité, de vie et de

¹⁾ Ex. *Archives des missions scientifiques*, XIII, 1887, p. 771 sq.; Leite de Vasconcellos, *Historia do Museo etnologico Português*, Lisbonne 1915, 204, p. 385, pl. XVI, n° 105; *Rev. Lusitania*, XI, 78.

²⁾ Perdrizet, ΥΓΙΕΙΑ, ΖΩΗ, ΧΑΡΑ, *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 266 sq.

³⁾ Sur ces monuments, *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 268 sq.

joie, ΖΩΗ et ΧΑΡΑ. M. Perdrizet en cite plusieurs exemples auxquels nous renvoyons ¹⁾.

Ces textes ne sont pas antérieurs au 4^e siècle de notre ère; ils ont été trouvés dans les régions orientales de la Méditerranée, en Syrie, en Égypte, en Asie Mineure, mais non point en Grèce. Car la croyance à la vertu magique du nom, remarque M. Perdrizet, est spécialement orientale, et c'est encore en Orient que la formule ΥΠΕΙΑ persista pendant de longs siècles: sur la tombe de l'empereur byzantin Théodose III l'Adramyttien, qui abdiqua en 717 et qui mourut à Ephèse en odeur de sainteté, on grava le mot consacré ΥΠΕΙΑ ²⁾.

* * *

Il est inutile d'insister sur la valeur divine et mystique du pentagramme, ou pentalpha, analogue à celle de l'hexagramme, du sceau de Salomon; ce talisman, d'origine orientale lui aussi, et datant de la plus haute antiquité, a persisté jusque dans les temps modernes, où son emploi fut très fréquent ³⁾. Sa présence, sur le sceau de Bâle, renforce le vœu de santé; les deux triangles emboîtés en hexagramme paraissent, rappelons-le, sur un moule analogue d'Achmim ⁴⁾.

Mais que veut dire le Θ paraissant en son centre? Telle la tête d'Hélios au milieu du disque radié ⁵⁾ ou au milieu du cercle du zodiaque ⁶⁾, tel l'œil au centre du triangle mystique, telles encore les lettres JHS dans le soleil rayonnant, Θ évoque ici le nom de la divinité dont c'est l'initiale, le nom de ΘΕΟΣ, Dieu. Placer le souhait de santé sous la protection divine, quoi de plus naturel pour un chrétien? C'est pourquoi cette association se voit sur d'autres monuments. Sur une „tabella ansata“ trouvée près de Tyr, signalée par M. Perdrizet ⁷⁾, ce sont: un cavalier, des serpents, puis les deux inscriptions ΕΙΣ ΘΕΟΣ et ΠΙΑ, ce dernier mot gravé dans une couronne, qui est le symbole chrétien de la victoire mystique. Ne retrouvons-nous pas là les trois éléments de notre monument bâlois, l'invocation au Dieu unique, le vœu de santé, et la couronne? Cette inscription préservatrice ΕΙΣ ΘΕΟΣ n'est pas rare: sur une amulette de Palestine, le cavalier transperçant le démon femelle est accompagné des mots εἰς θεοῦ ὁ νικῶν τὰ κακά, tandis qu'au revers le buste de Jésus est une modification du type d'Hélios ⁸⁾. Sur un graffite de Palmyre, ΕΙΣ ΘΕΟΣ accompagne la formule ΖΩΗ, que nous avons vue fréquemment unie à ΥΠΕΙΑ ⁹⁾.

¹⁾ *op. l.*, p. 271—7.

²⁾ *Ibid.*, p. 279.

³⁾ Röck, *Das Vorkommen des Pentagramms in der alten und neuen Welt*, Globus, 25, 1909, p. 7 sq.; Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, II, p. 332 sq., I, p. 303 sq.

⁴⁾ Ci-dessus, n^o 6.

⁵⁾ Ex. Roscher, *Lexikon*, s. v. Sterne, p. 1492, fig. 54.

⁶⁾ *Dict. des ant.*, s. v. Sol, p. 1379, fig. 6488.

⁷⁾ *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 277.

⁸⁾ *Amtliche Berichte aus den Kgl. Kunstsammlungen*, 6, 1918, p. 123.

⁹⁾ *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 277, note 4.

Indiqué par son nom écrit, ou sous une apparence anthropomorphe, tel le cavalier céleste qui terrasse le dragon, c'est Dieu, le Dieu unique qui vainc le mal; c'est lui qui dispense la vie, la santé, l'hygieia. Et c'est l'équivalent d'autres invocations non moins habituelles: *Κύριε βοήθει* ¹⁾, celle-ci parfois associée au mot *ΥΓΙΑ* ²⁾; ou „Vivas in Deo“, que répètent volontiers les bagues chrétiennes.

* * *

En résumé nous croyons avoir démontré avec quelque certitude:

1. que si le cachet de Bâle est bien celui de Rochefort, ce n'est pas une œuvre du 16^e siècle, mais un monument antérieur de plusieurs siècles, *remontant au christianisme primitif*;

2. qu'il servait à *marquer les pains bénits*;

3. que la formule *ΥΓΙΕΙΑ*, accompagnant le pentagramme mystique et l'initiale du mot *ΘΕΟΣ*, est *un vœu de prospérité, placé sous l'invocation de Dieu*.

On rapprochera de ce monument une amulette antique de Vindonissa, portant autour d'un carré les lettres *Υ, Γ, Ι, Ε*, et à l'intérieur les lettres *Ι, Α*, soit au total le mot *ΥΓΙΕΙΑ*; en plus, dans le carré, les noms mystiques des Cabires: *Axi(erus), Axi(ocersa), Axi(ocersus), Casm(ilus)* ³⁾.

¹⁾ Ex. sur une lampe chrétienne de Délos, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 176, fig. 47.

²⁾ *Rev. des ét. grecques*, 1914, p. 271.

³⁾ Mommsen, *Inscriptiones confoederationis Helveticae*, Antiquar. Mitt. Zürich, X, 1854, p. 115, n^o 30 (considère à tort ce monument comme faux); Orelli, n^o 440; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Axiokersa*, p. 742, fig. 5; *ibid.*, s. v. *Megaloi Theoi*, p. 2526.